

Contrat de Reservation - BOOKING CONTRACT 2018

Nom / Name Prénom / Firstname

Adresse / Address

Code Postal / Post Code Ville / City

Pays / Country

Tél. / Phone E-mail

Comment avez-vous connu le camping? How did you get to know the campsite?

Composition de la famille / Family group :

Nom / name Prénom / first name Date de naissance / Date of birth

1).....

2).....

3).....

4).....

5).....

6).....

Chien (1 seul uniquement).....race :.....Carnet de vaccination obligatoire.....

Date d'arrivée / Date of arrival Date de départ / date of departure

MODE DE REGLEMENT • MEANS OF PAYMENT

Chèque (no foreign check) Chèque vacances Mandat / postal order

J'autorise le prélèvement de l'acompte sur la carte bancaire suivante / I agree to pay the deposit of my stay on my credit card :

Carte bancaire / Creditcard : Visa, Eurocard, Mastercard

N° :

Attention : notez les 3 derniers chiffres du N° inscrit au verso de la carte :
the last 3 numbers on the back of your credit card

Date d'expiration / Date of validity : __/20__

Nom du titulaire.....

Signature du titulaire :

EMPLACEMENT - PITCH



De 13 h à 11 h / from 1 p.m to 11 a.m

Forfait / Pack (2p) ** Coté rivière / River side

Forfait / Pack (2p) *** Réfrigérateur / Fridge

Forfait / Pack (2p) **** Animaux / Pets

Choix d'emplacement n°, côte à côte ou par critère 30€

ACOMPTE / DEPOSIT :

Total de la commande / order total €

Acompte versé (25% du séjour) = €

Down payment (25% of the stay)

Total à payer ce jour / Total to paid today = €

Restant dû / Balance due = €

Assurance annulation (facultative): 15 € / séjour

Cancellation insurance (optional) : 15 € / stay

Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant l'arrivée.

The balance of the stay will be paid 30 days before arrival.

Frais de réservation offerts
Booking fees free

LOCATION - ACCOMMODATION



de 16 h à 10 h (pendant les vacances scolaires) - From 4 p.m. to 10 a.m. (during school holidays)

Lodge sur Pilotis 4p 2ch*** Cottage 6p 3ch 2sdb****

Premium 2p 1ch Clim Cottage 6p 3ch 1sdb****

Premium 4p 2ch 1sdb Clim Cottage 2/3p 1ch 1sdb***

Premium 6p 3ch 2sdb Clim Cottage 4/5p 2ch 1sdb***

Cottage 4p 2ch 2sdb**** Cottage 4p 2ch 1sdb***

Cottage 4p 2ch 1sdb**** Cottage 6/7p 3ch 1sdb***

Choix d'emplacement n°, côte à côte ou par critère 30€

Choix d'emplacement n°, côte à côte ou par critère 30€

ACOMPTE / DEPOSIT :

Total de la commande / order total : €

Acompte versé (25% du séjour) = €

Down payment (25% of the stay)

Total à payer ce jour / Total to paid today = €

Restant dû / Balance due €

Assurance annulation (facultative mais conseillée) : 3 € / nuit

Cancellation insurance (optional but highly advisable) : 3 € / night

Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant l'arrivée.

The balance of the stay will be paid 30 days before arrival.

Taxe de séjour non comprise • Tourist tax not included

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, et déclare les accepter.
I declare that I have read and do hereby agree to the general terms and conditions of rental.

Date :

Bon pour accord + signature

For agreement + signature :

Camping Le Castel Rose 610 chemin Recoulin
30140 ANDUZE – FRANCE

tél. +33(0)4 66 61 80 15 - www.castelrose.com
castelrose@wanadoo.fr

Classement 4 étoiles Atout France du 4 octobre 2016

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du village, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

- Les Réservations ne lient Yelloh! Village, que si Yelloh! Village les a acceptées, ce que Yelloh! Village est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Yelloh! Village propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Yelloh! Village se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du village.

- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

- Les hébergements localisés sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de localités et le village.

- Les campings Yelloh! Village se réservent le droit de refuser l'accès au village aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

- Yelloh! Village offre les frais de réservation sur les locations et emplacements nus.

Reservation de groupe

- Toute réservation de plus de 4 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même Yelloh! Village est considérée comme un groupe.

- Les hébergements proposés sur le site internet marchand Yelloh! Village sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.

- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le Yelloh! Village souhaité par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique Nous Contacter. Le camping Yelloh! Village contacté se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2018. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.

- Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au village. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au village.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au village.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, Yelloh! Village informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le Client peut demander la modification de son séjour (camping, dates et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait de Yelloh! Village

En cas d'annulation du fait de Yelloh! Village, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Les frais d'annulation peuvent être couverts par les garanties annulation proposées par le village. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription de la garantie ou assurance annulation.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

- Selon les villages et les périodes, les jours d'arrivée sont variables (se reporter aux conditions particulières de chaque village).

- Hébergements localisés : Le jour de votre arrivée dans le Yelloh! Village, vous serez accueilli à partir de 17h00, et à la remise des clés de votre location, une caution vous sera demandée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le village décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

- Hébergements localisés : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement localité doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 70€ TTC vous sera demandé.

- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturée une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans certains Yelloh! Village moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de fère et 2e catégorie. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

IMAGE

Vous autorisez Yelloh! Village, ainsi que toute personne que Yelloh! Village souhaiterait se substituer, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour chez Yelloh! Village et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet Yelloh! Village – dont facebook -, sur les supports de présentation et de promotion Yelloh! Village et sur les guides de voyage ou touristiques).

Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du réseau Yelloh! Village et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du village concerné ou à Yelloh! Village.

RESPONSABILITE DE YELLOH! VILLAGE

Le client reconnaît expressément que Yelloh! Village ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet de Yelloh! Village concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet de Yelloh! Village sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par les villages Yelloh! et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par Yelloh! Village comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Yelloh! Village, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Yelloh! Village en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Yelloh! Village - BP 68 - F - 30220 Aigues-Mortes - N° SIRET : 432 366 839 00038

Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM030110015

MEDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service «clients» du camping, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : MEDICYS , 73 Bd de Clichy-75009 Paris

CONDITIONS GENERALES DE VENTE BOOKING CONDITIONS

- The reservation becomes effective solely with the agreement of the Village, upon receipt of the deposit and either upon receipt of the booking contract duly completed and signed, or upon your agreeing to the general conditions of sale when booking online.

- The reservation is not bound by bookings unless Yelloh! Village has accepted them. Yelloh! Village is free to accept or refuse bookings, depending on availability and, in general, depending on any circumstances that are likely to be prejudicial to the execution of the booking made. Yelloh! Village offers family holidays, in the traditional sense, and the accommodation has been specially designed for this purpose. Yelloh! Village reserves the right to refuse any booking that might contravene or attempt to pervert this principle.

- Booking of camping pitches or rented accommodation is made strictly on a personal basis. Under no circumstances may you sub-let or transfer your reservation without the prior consent of the Village.

- Minors must be accompanied by their parents or legal guardians.

Camping pitches

- The basic package includes the pitch for the tent, caravan or camper van for one or two people, access to the toilet blocks and to the residential facilities.

Renting

- The rental accommodation is fully equipped. The basic package ranges from 2 to 8 places, depending on the type of accommodation and the Village.

- Yelloh! Village campsites reserves the right to refuse access to the village to groups or families whose number exceeds the capacity of the accommodation rented.

Booking fees

- Yelloh! Village does not charge a booking fee for rental accommodation and pitches.

Group bookings

- All bookings made for more than 4 accommodation units by one person or made by different people who know each other and who are travelling together for the same reasons and for the same holiday dates at the same Yelloh! Village, are deemed to be group bookings.

- Accommodation appearing on the commercial Yelloh! Village website is intended exclusively for individual bookings.

- For all group booking requests, you must contact the Yelloh! Village in question by telephone, email or via the Contact Us section. The Yelloh! Village campsite contacted reserves the right to examine booking requests before accepting or declining them.

PRICES AND TOURIST TAX

- Prices shown are effective for the 2018 season. They correspond to one night and are quoted in euros, including VAT.

- The tourist tax varies according to the local council.

CONDITIONS OF PAYMENT

- For bookings made more than 30 days before the start of the holiday, the deposit of 25% of the total price of the facilities booked must be paid to the Village at the time of booking. The balance must be paid to the Village no later than 30 days before the start of a holiday.

- For bookings made less than 30 days before the holiday start date, payment must be made in full at the time of booking with the Village.

ABSENCE OF RIGHT TO WITHDRAW

In accordance with article L.121-19 of the French consumer code, Yelloh! Village informs its customers that the sale of accommodation services provided on a specific date, or in line with a specific timeframe, is not subject to provisions regarding the 14 day withdrawal period.

CANCELLATION AND ALTERATIONS

1. Booking alterations

Customers may request for stays to be altered (campsite, dates and/or types of accommodation) by writing to the campsite (by post or email) subject to availability and options. Postponements until the following season are not permitted. If no alterations are made, customers must spend their holidays as they were agreed when initially booked, or cancel them in line with the conditions pertaining to the cancellation insurance.

- Requests to extend the duration of stays will be dealt with subject to availability and in line with applicable prices.

- Requests to reduce the duration of stays are deemed to be partial cancellations and will be subject to the terms and conditions which apply to cancellation and termination of stays.

2. Unused facilities

Any stay that is interrupted or cut short (late arrival, early departure) by you shall not give rise to any reimbursement.

3. Cancellation by Yelloh! Village

In the event of cancellation by Yelloh! Village, except in the case of force majeure, the stay will be refunded in full. This cancellation shall not however incur the payment of damages and interest.

4. Cancellation due to camper

Cancellation fees may be covered by the cancellation policy available from the village. No refunds will be made without subscription to this policy or without cancellation insurance.

YOUR STAY

1. Arrival

- Days of arrival may vary according to the Villages or periods (please refer to the particular conditions of each Village).

- Rental accommodation: on the day of your arrival in the Yelloh! Village, you may check in from 5 p.m., and you will be required to pay a deposit on being handed the keys to your accommodation.

2. During your stay

It is up to campers to ensure they have insurance cover: campers are responsible for looking after their personal belongings (bicycles etc.). The village shall in no event be held liable in case of an incident involving campers' civil liability.

All visitors must comply with the provisions of the internal regulations. Each named tenant is responsible for disturbances and nuisance caused by persons staying with or visiting them.

3. Departure

- Rental accommodation: on the day of departure specified in your contract, the rental accommodation must be vacated by 10 a.m. The accommodation shall be left perfectly clean and the inventory may be checked. Any breakage or damage shall be payable by you along with any repairs to the premises, if that should prove necessary. At the end of your stay, the deposit shall be refunded to you after deduction of compensation retained, on production of the supporting invoices, against possible damage ascertained during the departure inventory. The retention of the deposit does not preclude additional compensation in the event of the expenses being greater than the amount of the deposit.

- Rental accommodation: in the event of the accommodation not having been cleaned before your departure, a fixed cleaning charge of at least € 70 including taxes shall be imposed to you.

PETS

Pets - apart from Class 1 and Class 2 dangerous dogs – are allowed in certain Yelloh! Villages for a supplement payable at the time of booking. When admitted, they must be kept on a leash at all times. They are prohibited from swimming pool areas, in food shops and in buildings. Dogs' and cats' vaccination certificates must be up-to-date.

IMAGE REPRODUCTION RIGHTS

You give permission to Yelloh! Village, as well as to any person chosen by Yelloh! Village, to take photographs of you, to record you or to film you during your stay with Yelloh! Village and to use the resulting images, sounds, videos and recordings using any media (especially on Yelloh! Village websites and web pages, including Facebook, on Yelloh! Village information and promotion media and on travel and tourism guides). This permission applies for you as well as for people staying with you. The sole purpose of this is to promote and to provide information about Yelloh! Village establishments and the Yelloh! Village network, and may in no event damage your reputation. This permission is provided free of charge for all countries and for a period of 5 years.

DISPUTES

Complaints regarding non-compliance of services with regard to contractual commitments may be sent to the manager of the village concerned or to Yelloh! Village by post or email.

YELLOH! VILLAGE'S RESPONSIBILITY

The client acknowledges that Yelloh! Village may not be held responsible for any false information supplied by its partners or by any third party that might be specified in the Yelloh! Village brochure or on its website, concerning the residential premises, and particularly its photographs, descriptions, activities, leisure activities, services and dates of operation. All photographs and text used in the brochure or in the Yelloh! Village website do not form part of any contractual obligation. They are for information purposes only. Certain activities and facilities offered by the Yelloh! Villages and specified in the brochure description may be cancelled, particularly as a result to weather conditions or for reasons of force majeure, as defined by French law.

DATA-PROCESSING AND LIBERTIES

The information you provide us with at the time of your booking will not be transmitted to any third party. Yelloh! Village shall treat this information as confidential. It shall be used solely by the Yelloh! Village internal services for processing your booking and to reinforce and personalise communication and the services offered to Yelloh! Village clients concerning your centres of interest. In accordance with the data-processing and liberties law of 6 January 1978, you have the right to access, amend and change personal data relating to you. To do this, simply write to us at the following address, stating your full name and address/courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

Yelloh! Village - BP 68 - F - 30220 Aigues-Mortes - N° SIRET : 432 366 839 00038

Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM030110015

MEDIATEUR

In case of dispute and after having seized the client service of the campsite, any client of the campsite has the possibility to seize a consumer mediator, within a maximum of one year from the date of the written complaint , by registered letter with acknowledgment of receipt, addressed to the campsite. The contact details of the mediator are as follows: MEDICYS, 73 Bd de Clichy-75009 Paris